*Troisième Année.— Numéro 9* CINQ CENTIMES *Samedi 9 Janvier 1897*

# L'ÉGALITÉ
## de Roubaix-Tourcoing

**ABONNEMENTS**

| | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|
| NORD et Départements limitrophes | 4 fr. 50 | 9 fr. | 18 fr. |
| AUTRES DÉPARTEMENTS | 5 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr. |

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
*Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX*

**ANNONCES**
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES
### COMPLÉMENTAIRES

*SCRUTIN DU 17 JANVIER 1897*

**Candidats du Parti Ouvrier**

**A. LESAFFRE**
FILEUR DE COTON
*Conseiller Prud'homme*
CONSEILLER SORTANT INVALIDÉ

**BENJAMIN FRANC**
COMPTABLE

## BULLETIN DU JOUR

### L'instruction secrète

Il n'est question actuellement que des méfaits de l'instruction secrète et de la prison préventive. Les scandales judiciaires se succèdent et l'opinion publique s'indigne enfin de cette puissance arbitraire laissée entre les mains des juges d'instruction qui peuvent à leur gré emprisonner pour une durée illimitée des citoyens absolument innocents.

Nous avons parlé des affaires Dufour et Choquart qui défrayent la chronique en ce moment. Dans les deux cas, des prévenus ont été reconnus innocents après quatre et cinq mois de prison préventive, de secret absolu, d'angoisses de toutes les sortes. Il a fallu tout ce temps à un magistrat pour reconnaître son erreur, qu'il croit suffisamment réparer en tirant sa révérence aux malheureuses victimes.

Donc, les familles les plus modérées le *reconnaissent : d'urgentes réformes* doivent être apportées dans le système de l'instruction criminelle. Mais combien de temps se passera-t-il encore avant que le Parlement ait accouché d'une loi décisive? Combien d'accusés seront encore exposés aux caprices fantaisistes des juges instructeurs.

Il importe donc de commencer au plus tôt la campagne contre des procédés qui relèvent d'un autre âge.

Ainsi que l'indiquait le *Matin*, il y a quelques mois, un des meilleurs moyens de hâter la solution, c'est la protestation émanant des justiciables. Il serait désirable qu'à l'avenir tout accusé se refuse de la façon la plus ferme à répondre aux juges d'instruction et à signer tout procès-verbal d'interrogatoire.

C'est leur droit absolu. En en usant, les prévenus rendraient impossible la tâche des magistrats instructeurs et des mesures rapides devra ont être prises. Malheureusement, il faut bien compter avec la lâcheté des robins quand ils se trouvent en face de gens faciles à intimider.

Qu'un citoyen résolu réponde par une fin de non-recevoir aux questions d'un juge d'instruction, celui-ci s'incline aussitôt d'un air gracieux et dit avec un bon sourire : Vous êtes dans votre droit.

Mais que le même juge se trouve en face d'une pauvre femme affolée ou d'un prévenu terrorisé. Il ne manquera pas, à la moindre résistance, d'user de menace! Et sous le coup d'une pareille pression, les accusés n'osent pas persister dans leur attitude, pourtant strictement légale.

Il importe de faire une active propagande contre le secret de l'instruction en faveur des droits de la défense qui sont violés par la législation actuelle, et de maintenir sur ce sujet une sorte d'agitation d'opinion pour que le Parlement se décide enfin à nous donner de suite, par une loi, l'institution du jury d'accusation, la publicité de la procédure et la limitation — sinon la suppression — de la prison préventive, garanties qu'exigent impérieusement la liberté individuelle et la liberté du citoyen.

## INFORMATIONS
*(Par Service Spécial)*

### INTERIEUR

**UNE DOUBLE INTERPELLATION AU PARLEMENT**
Paris, 7 janvier.

On annonce que M. Alfred Girard, sénateur du Nord, aurait l'intention d'interpeller le gouvernement, dans une des premières séances du Sénat, sur le déplacement de M. Vel-Durand.

De leur côté, dit l'*Eclair*, les députés du Nord se proposent de provoquer à la Chambre un débat sur le même sujet.

**LA PROCHAINE SESSION DES CHAMBRES**
Paris, 7 janvier.

*Les Chambres rentreront mardi prochain*

Au Sénat, la séance sera sans doute présidée par M. Pajot, doyen d'âge, sénateur inamovible, conservateur, né à Lille le 9 février 1809.

Si, pour une raison quelconque, M. Pajot ne pouvait remplir ces fonctions, la présidence provisoire reviendrait, par le bénéfice de l'âge, à MM. Wallon, sénateur républicain, inamovible, né en 1812, Paul Casimir-Périer, sénateur républicain de la Seine-Inférieure, né en décembre 1812; de Voisins-Laversière, sénateur inamovible, républicain, et Marcel Barthe, sénateur républicain des Basses-Pyrénées, nés en 1813; Andrea de Kerdrel, sénateur conservateur du Morbihan, et Bernard Lavergne, sénateur républicain du Tarn, nés en 1815.

A la Chambre, la présidence provisoire devrait revenir à M. de Lacretelle, député radical de Saône-et-Loire, né le 21 août 1810; mais vu l'état de santé actuel de ce député, le fauteuil présidentiel sera occupé par M. le baron Gérard, député conservateur du Calvados, né le 22 mai 1818.

Les députés les plus avancés en âge, après les deux précédents : sont : MM. Lemercier, rallié (Charente-Inférieure) ; de Largentaye, conservateur (Côtes-du-Nord) ; de Jouffroy d'Abbans, conservateur (Doubs) ; Guaman Serph, conservateur (Vienne) ; tous les quatre nés en 1820.

**LE SYSTÈME DES COMPENSATIONS**
Paris, 7 janvier.

Un journal a annoncé que M. Constans serait nommé au poste de gouverneur général de l'Algérie en remplacement de M. Cambon, qui recevrait une compensation diplomatique.

Nous ne savons si M. Méline cédera aux sollicitations de Constans et de la juverie algérienne, qui le réclame pour gouverneur; mais ce dont nous sommes certains, c'est que la nomination de ce détrousseur de ceintures royales produirait le plus fâcheux effet en France et en Algérie.

Ce serait le triomphe du chantage et la revanche de la juverie, vaincus aux dernières élections sénatoriales.

M. Méline hésitera probablement à soumettre le décret nommant Constant vice-roi d'Algérie à la signature présidentielle.

**A LA PRÉFECTURE DE POLICE DE LA SEINE**
Paris, 7 janvier.

D'après la *Lanterne*, de grands changements *seraient sur le point de se produire* à la Préfecture de police.

M. Lépine, avec lequel M. Puybaraud, le chef du service politique, ne parvient pas à s'entendre, serait remplacé par M. Vel Durand, ancien préfet du Nord.

M. Cochefert aurait incessamment pour successeur un commissaire de police qui, dans des circonstances récentes, aurait fait preuve de plus de zèle que de capacités.

**L'ÉLECTION DES PYRENEES ORIENTALES**
Paris, 7 janvier.

Les électeurs sénatoriaux des Pyrénées-Orientales sont convoqués pour le 21 février prochain, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Emmanuel Arago, décédé.

Il y aura environ huit ou dix candidats pour cette élection qui sera vivement disputée. Cette élection offre cette particularité que trois des quatre députés du département vont être candidats : *ce sont* M. Escayré, *républicain*, et MM. Pams et Rolland, radicaux.

**LA LOI SUR LES TARIFS DE NOTAIRES**
Paris, 7 janvier.

Le Conseil d'Etat va être appelé, dans quelques jours, à préparer les règlements d'administration publique destinés à assurer l'application de la loi récemment votée sur les tarifs des notaires. Ce travail offre cette particularité qu'il ne pourra pas s'appliquer à l'ensemble de la France. Il faudra faire un règlement par circonscription de Cour d'appel, soit en tout vingt-six règlements différents.

**CRIME ET SUICIDE A NANCY**
Nancy, 7 janvier.

Un garçon de café nommé Noel a tiré aujourd'hui, à six heures du soir, trois coups de revolver sur une jeune fille nommée Jacquinet, avec laquelle il vivait depuis un an et qui voulait le quitter.

Noel se tira ensuite trois coups de revolver à la tête. Son état est désespéré. On espère sauver la victime qui a la main traversée par une balle et a reçu deux balles faisant séton à la tête.

### ÉTRANGER

**LES ÉTATS-UNIS ET LA RÉVOLUTION CUBAINE**
Washington, 7 janvier.

Le Sénat a adopté un ordre du jour demandant au Secrétaire d'Etat des renseignements au sujet des droits du président et du secrétaire, en ce qui concerne la reconnaissance de l'indépendance de Cuba ou d'un Etat quelconque

**LA SITUATION ACTUELLE EN TURQUIE**
Constantinople, 7 janvier.

Le nombre des prédicateurs musulmans envoyés cette année dans le pays pour le mois de Ramadan, qui est habituellement de 5,000 environ, est de beaucoup supérieur à celui des années précédentes. On y voit une manœuvre pour éloigner de la capitale pendant les fêtes un élément de troubles.

Les ambassadeurs d'Italie et de France attendent des nouvelles complémentaires avant d'interroger la Porte sur l'affaire de leurs drogmans dans le procès de Mazhar bey.

La Porte déclare avoir mis en liberté tous les Arméniens de la capitale; mais le nombre des mises en liberté est extrêmement restreint quand on le compare à celui des prisonniers inscrits sur la liste du patriarche.

**UNE CATASTROPHE TERRIBLE**
Saint-Gall, 7 janvier.

Six jeunes filles qui patinaient sont tombées à l'eau les unes après les autres. Une seule a été sauvée.

L'individu qui a retiré de l'eau les victimes a retrouvé parmi elles, sa propre enfant.

**VIOLENT INCENDIE. — PLUSIEURS VICTIMES**
Ungear (Hongrie), 7 janvier.

L'Hôtel de la Couronne et deux maisons voisines sont en flammes.

Deux pompiers ont péri. Quatre soldats et plusieurs civils ont reçu des blessures graves.

**VŒU POUR LA NATIONALISATION DES MINES**
Londres, 7 janvier.

Aujourd'hui, à la réunion de la Fédération des mineurs, une résolution a été votée en faveur de la nationalisation du sol des mines et des chemins de fer.

Une proposition en faveur de la nationalisation de tous les instruments de production a été rejetée.

**HOMMAGE A PASTEUR AU MEXIQUE**
Mexico, 7 janvier.

Le secrétaire perpétuel de la Société scientifique de Mexico a informé le ministre de France que, conformément à la motion faite par ladite Société, la Municipalité de Mexico avait décidé de donner le nom de Pasteur au jardin situé devant l'Ecole nationale de médecine et qu'un monument allait être élevé au grand savant français.

## LA SOLUTION DESCHANEL

La façon dont tant de personnes aujourd'hui comprennent ou plutôt se figurent comprendre le socialisme, nous font penser à ces grands bocaux colorés que l'on voit à la devanture des pharmaciens. La lumière reste la même, mais les colorations reflétées sur les faces des passants diffèrent. Nous pouvons prendre pour exemple la figure de l'intelligent M. Deschanel. Dans une des images dont il a le secret, il nous représente les hommes de notre génération « qui ont vu d'abord la pointe des casques prussiens sur la flamme des incendies » ; ainsi, nous voyons, de l'intérieur de la pharmacie, le reflet rose jeté par le bocal socialiste sur son intéressante physionomie.

Son discours de Carmaux n'est somme toute qu'une mise au point, et une adaptation aux nécessités de propagande de sa réponse à Jules Guesde..... Voici, en résumé, l'avatar, la *transformation* tentée par l'éminent et jeune politicien. Il se sépare des derniers fidèles de l'Ecole économique ; et ceux-ci notent avec amertume cette désertion. Qu'on en juge par cet extrait du *Siècle* : « Dans son exorde, l'orateur a déclaré ne pas vouloir s'adresser aux passions de l'auditoire, mais seulement à sa raison et à son cœur. Nous croyons que le cœur et le sentiment sont des guides incertains et dangereux dans les questions de doctrine économique et sociale. N'en appelons qu'à la raison et aux faits. »

Ceci montre que la méthode de M. Deschanel ne paraît pas suffisamment scientifique à Yves Guyot. Nous sommes du même avis — pour une fois. D'ailleurs, nous reconnaissons qu'il y avait là du fait exprès. Il s'agissait, pour le fondateur du Nouveau Parti, de prendre dans le même coup les socialistes tièdes et les bourgeois qui commencent à être un peu honteux de la dureté des doctrines des économistes du « laissez-faire ». Nous voyons la manœuvre, mais elle a déjà été tentée par le nommé Léon XIII et l'Ex- « Empereur des paysans » et des ouvriers en Allemagne. Le malheur pour M. Deschanel c'est que le parti bourgeois peut vous laisser pendant un certain temps chanter cette autre «sérénade du pavé», mais qu'il l'interdit bien vite de peur de voir se dresser des barricades.

M. de Mun, lui aussi, partait en guerre au nom du socialisme chrétien; aujourd'hui il a abandonné ses positions! De même l'abbé Deens, désavoué par les évêques en Belgique, et l'abbé Lemire, censuré par feu Monseigneur d'Hulst. Et alors le démagogue se trouve assis entre deux selles, entre le parti conservateur qu'il a abandonné et le parti révolutionnaire qu'il n'a pu entaimer.

Il est nécessaire de signaler la manœuvre, car il est bien certain que M. Deschanel va parcourir le cycle ordinaire du démagogue et il est intéressant de noter le point de départ.

Pour nous, socialistes, il est extrêmement utile de voir un bourgeois prendre cette position, et cela pour deux raisons. Tous les esprits confusionnistes, qui ne voient dans le socialisme qu'un prétexte à sentimentalisme, s'engouffreront dans le cul-de-sac, et d'un autre côté ceux qui, parmi les socialistes auraient un revenez-y pour cette note de chanterelle, en seront dégoûtés à jamais.

La fin du discours répond d'ailleurs au commencement. Après avoir donné cette preuve éclatante de son aptitude à envisager un problème scientifique, M. Deschanel, dit le *Temps*, termine ainsi, en s'adressant aux socialistes :

« Ah! si vous êtes absolument sûrs de posséder le remède à nos maux ; s'il n'y eût jamais à aucun moment nulle hésitation dans vos esprits; si l'idée socialiste vous apparaît avec une irrésistible évidence comme une vérité scientifique, alors on peut concevoir, à la rigueur, que subordonnant tout le reste au triomphe de cette idée, vous sacrifiez le repos des générations présentes au bonheur des générations futures... Mais s'il y a un doute, s'il peut y avoir dans nos objections ne fût-ce qu'une part de vérité... Oh! alors, qu'elle effroyable responsabilité ne porterez-vous pas devant la conscience humaine et devant la justice éternelle! »

M. Deschanel, qui parlait, en un autre endroit de son discours, des conquêtes de 89, n'a qu'à se figurer un Cazalès où un abbé Maury posant une question analogue à Mirabeau et à Sieyès, qui allaient déchaîner une révolution, et se préparaient à «immoler le repos de tout un peuple à un avenir problématique». Quand a-t-il entendu parler de certitude scientifique en politique? Les socialistes, eux, se contentent d'observer les phénomènes économiques et de constater leur direction, avec de meilleurs instruments de controle que ceux employés par les autres partis. Cela suffit à tranquiliser leur conscience.

Quant à la part de vérité qui peut se rencontrer dans les objections de M. Deschanel, il faut qu'elle soit bien minime, car nous n'avons pas encore pu l'apercevoir.

Il ne faut pas cependant trop en vouloir au jeune conférencier ; il a le talent d'ennuyer singulièrement le parti de l'ordre social, et si nous devons nous attendre à voir, suivant son expression, « un fusil » derrière chaque haie paysanne, ce qui est un renseignement précieux dans le cas où nous aurions à en faire usage, il ne faut pas qu'il se dissimule qu'il va bientôt, lui, trouver un blâme dans chaque journal bourgeois.

BONNIER.

## REVUE DE LA PRESSE

ENCORE UN

C'est sous cette rubrique suggestive, écrit notre ami Gérault-Richard, dans la *Petite République, que les journaux les moins susceptibles* de passion antiministérielle, annoncent l'échouage à Cherbourg, du torpilleur 106.

Eh! oui, encore un. La formule dispense d'établir l'énumération lugubre des accidents du même genre, et elle a cet autre mérite de consacrer une habitude.

On ne compte plus, en effet, les échouages, les explosions, les avaries, les pertes des bâtiments dont s'enrichissent presque chaque semaine les annales de la marine. Et ce qui nous étonne autant que la persistance de cette série noire, c'est l'optimisme extrême et inaltérable des grands chefs.

L'amiral Besnard, si on le questionnait sur la mésaventure du *106*, ne manquerait pas de répondre : Tout va bien! comme il le fit récemment lorsque Pelletan dénonçait l'incurie criminelles auxquelles nous devons la perte des millions soutirés aux contribuables et l'état pitoyable de notre flotte.

Besnard est content, Duperré jubile, Félix Faure rayonne. Pendant ce temps, la France s'épuise, les marines étrangères augmentent leur puissance, et tous ceux qui en appellent au peuple mieux éclairé de ces trahisons et de ces concussions, s'entendent traiter de sans patrie. Car, vous n'enlèverez jamais de la cervelle des patriotes susnommés que le premier devoir d'un bon Français commande de respecter les privilèges, d'engraisser les sinécures et d'honorer les capons qui font le camp au moment du danger.

Nous attendons la prochaine apologie de Bazaine.

Ce jour là, vous verrez qu'ils se trouveront une majorité pour applaudir.

⁂

LE REGNE DE L'ABSURDE

D'Henri Rochefort, à propos d'un procès en diffamation qui lui est intenté à Toulouse :

Au moment précis où l'opportuno-cléricalisme s'effondre dans la Haute-Garonne, je me vois invité à partir pour Toulouse, afin d'y répondre à une assignation que m'adresse un des meilleurs amis du vieux chienapan de Sembel.

En constatant qu'un certain Baqué avait tenu un café où l'on jouait et dont Constans était le copropriétaire, il paraît que j'ai diffamé ledit cafetier, qui me réclame, pour l'énoncé de ce fait, d'ailleurs indéniable, vingt mille francs de dommages-intérêts.

Ce procès ne tient pas debout. Toutefois, il servira à mettre une fois de plus en lumière une des plus phénoménales iniquités de la loi sur la presse. Je suis personnellement, très heureux d'aller serrer les mains des braves républicains qui viennent de nous débarrasser d'une des hontes du parlementarisme. Mais, au lieu d'être poursuivi à Toulouse, j'aurais pu l'être tout aussi bien à Madagascar, à Chandernagor ou à Hanoï.

Je vais faire douze heures de chemin de fer. Il se peut que vous ou moi soyons obligés d'entreprendre un voyage de vingt-cinq, trente ou même quarante jours pour aller nous justifier d'un article dans lequel un habitant d'Obock aura cru se reconnaître.

En effet, le code spécialement applicable aux journalistes stipule que le rédacteur d'une feuille quelconque est justiciable des tribunaux de toutes les juridictions dans le ressort desquels un journal a été vendu.

On est acquitté, le plaignant ayant reconnu lui-même qu'il s'agissait d'un autre que de lui, mais on a fait trois mois de mer, et pendant ce temps la publication à laquelle on collaborait à périclité déplorablement.

Connaissez-vous rien de plus incroyablement inepte que cette servitude attachée à notre profession? Un gouvernement tant soit peu jésuitique aurait ainsi la faculté de faire passer l'Océan à un écrivain désagréable, dont on immobiliserait la plume pendant une durée de onze mois sur douze.

⁂

L'ÉCHEC DE CONSTANS

Après avoir constaté que les opportunistes ne peuvent se consoler de l'échec de M. Constans, la *Lanterne* ajoute :

Les voilà qui se mettent en quête de la circonscription vacante qui consentirait à recoller les débris de leur grand homme.

Les feuilles du parti ne se lassent pas, dans ce but, de lancer quotidiennement les ballons d'essai les plus audacieux. On a parlé de la circonscription de Saint Gaudens, devenue vacante par l'élection de M. Abeille au Sénat, puis de la 2e circonscription de Bordeaux, dont l'élu, M. Ferret, est mort quelques minutes avant la clôture du scrutin.

Il faut avoir l'entendement singulièrement perturbé pour considérer les électeurs radicaux de Saint-Gaudens comme susceptibles de ramasser la triste épave *opportuniste. Non moins plaisante* paraîtra à tous l'intention de présenter M. Constans dans la circonscription bordelaise qui fit dernièrement un si joli sort au candidat gouvernemental, M. Decrais.

Mais, nous l'avons dit, ce ne sont là que des ballons d'essai; on tâte l'opinion et on lance les premiers noms venus avec l'arrière-pensée que ces appels désespérés décideront quelque bonne circonscription à refaire une virginité électorale au blackboulé de dimanche.

Nul doute, d'ailleurs que M. Constans ne *finisse par trouver son affaire*. Il y a en France une vingtaine de bourgs pourris, qui se donnent au plus offrant, et qui n'ont jamais eu la moindre velléité de résister aux pressions officielles. Dans ces circonscriptions passe qui veut, pourvu que le candidat soit muni d'argent et aidé par le gouvernement. Certains départements de l'extrême Sud ont cette spécialité, et c'est de cette façon que plusieurs politiciens compromis dans le Panama ou dans d'autres affaires du même genre ont pu rentrer à la Chambre.

M. Constans portera certainement ses efforts de ce côté là et nous pouvons nous attendre à voir bientôt le suffrage universel — mais quel suffrage! — donner à l'homme de Fourmies l'illusion qu'il vit toujours et qu'il compte encore pour quelque chose.

Ce n'est pas le premier cadavre politique que nous voyons récalcitrer avec autant d'impudence.

D'autres revenants, repêchés par des suffrages corrompus ou ignorants, s'épanouissent sur les bancs de la Chambre et contribuent à former la majorité du ministère Méline. Mais à vrai dire, ces étranges députés, si grand qu'ait été autrefois leur rôle dans la politique contemporaine, n'ont plus aujourd'hui ni action ni influence.

Si M. Constans parvient un jour à rentrer à la Chambre, il n'y aura certainement pas plus d'autorité que M. Joseph Reinach, le gendre du trop fameux baron.

⁂

A PROPOS DES ÉLECTIONS

Sigismond Lacroix fait, dans le *Radical*, le calcul suivant, au sujet des élections sénatoriales :

Admettons que chaque renouvellement triennal du Sénat nous procure un gain equivalent, dix renouvellements seront nécessaires pour changer la minorité en majorité ; dix renouvellements, à 3 années de distance l'un de l'autre, représentent une période de trente ans. Nous voilà donc condamnés à attendre trente ans avant de voir la moitié du Sénat composée de radicaux.

Et notre confrère conclut ainsi :

La souveraineté nationale est une, et ne peut, par conséquent, avoir deux organes contradictoires. Un Sénat non révocable, presque inamovible en fait, est la négation éclatante du principe démocratique de la souveraineté nationale.

⁂

MOT DE LA FIN

De l'*Evénement* :

Dans un restaurant :

— Sapristi! voilà un bifteck qui est d'un dur!

— Dame! puisque c'est un plat de résistance.

## Çà & Là

### LA PETITE MUSE

Toi, Vertu, pleure, si je meurs!
ANDRÉ CHÉNIER

*Maintenant que les bons votants*
*Ont reclos tes lèvres blêmies,*
*Je te conseille, ô vieux Constans,*
*Une promenade à Fourmies!*

*C'est un village au ras du ciel,*
*Travaillé d'un frisson de gouffre,*
*Où, pour se faire un peu de miel,*
*L'abeille humaine lutte et souffre.*

*Le long des sentiers défleuris,*
*Aux flancs de la ruche ouvrière,*
*Se dresse un enclos de murs gris :*
*Entres-y, c'est le cimetière.*

*Sous les fleurs qu'on frôle en passant,*
*Tu trouveras, homme énergique;*
*Quelques morts qu'y, tachés de sang,*
*Portent la marque de fabrique.*

*Des fillettes sont là, les yeux*
*Béants sous quatre planches closes,*
*Pour avoir dans leurs bras joyeux,*
*Arboré la beauté des roses.*

*Elles chantaient en les clartés,*
*Avec de l'aurore dans l'âme ...*
*Tes lebels, gaîment ajustés,*
*Moissonnèrent tout, rose et femme.*

*Le cœur chaud, les sens réjouis,*
*Tu pourras causer avec elles*
*Des honnêtes gars du pays*
*Qui les aimaient, les voyant belles.*

*Et même, avec des airs calins,*
*Tu pourras, ayant fait peau neuve*
*Embrasser quelques orphelins,*
*Sous l'œil attendri de la veuve.*

*Mais, j'y pense : les ennemis,*
*Gens méticuleux et peu dignes,*
*T'ont chipé l'auguste permis*
*Qui te répandait sur les lignes.*

*Et pourquoi sur un ton léger*
*T'offrir si lointaine aventure,*
*Quand tu n'as plus, pour voyager,*
*Un seul sequin dans ta ceinture?*

*Clovis HUGUES.*

*CHRONIQUE*

## LES DENTS VENDUES

Un matin de décembre une dame d'une quarantaine d'années, à l'air altier, Mme Richardson, femme du banquier de ce nom, entrait fastueusement dans le cabinet du médecin-dentiste Rumblet. Elle portait une fourrure de haut prix, avait le visage poudré et répandait autour d'elle des parfums d'orchidée.

— Docteur, dit-elle, sans autre préambule, en entr'ouvrant légèrement les lèvres et indiquant de l'index deux incisives de la mâchoire supérieure, voici deux dents que vous aurez à m'arracher; seulement je n'entends pas que vous les remplaciez par des dents artificielles, je veux que vous plantiez à leur place des dents humaines, je paierai ce qu'il faudra à la personne qui consentira à les fournir.

L'opération ne plaisait que médiocrement au dentiste, qui, par aventure n'était pas un charlatan, et qui conservait certains scrupules. Il essaya de dissuader Mme Richardson de son projet.

— Ce que vous demandez, fit-il, est d'une réussite bien douteuse ; six fois sur dix, la dent transplantée ne prend pas dans la gencive nouvelle.

— On peut toujours tenter, interrompit froidement la femme du banquier.

— Assurément; je compte moi-même en ma carrière un cas où le succès a été complet; mais de nombreuses conditions sont exigées, qui se rencontrent rarement : il importe que la personne à laquelle on emprunte des dents soit absolument saine de la bouche et du corps, qu'elle descende de parents également sains, qu'elle ne présente ni la moindre maladie latente, ni le moindre germe de maladie future, etc., etc.

— Rien n'est impossible quand la question d'argent ne crée aucun obstacle, reprit, de son ton froid, Mme Richardson, voulez vous vous charger de chercher quelqu'un qui réunisse toutes les conditions dont vous parlez?

— Non, madame.

— Pourquoi?

— Parce que je craindrais d'engager trop lourdement ma responsabilité.

— Mais si je vous amenais la personne, vous feriez l'opération?

— Sans doute, si un médecin de renom eût préalablement examiné cette personne.

— Bien, cela suffit, dit la femme du banquier, et elle partit, regagna son coupé qui l'attendait au bas de la porte.

⁂

Mme Richardson habitait à Passy, loin des bureaux de la Banque, situés rue de la Victoire, un hôtel somptueux. Elle fit semer, par ses gens, le bruit qu'elle avait besoin de deux cents vivantes et immaculées, et qu'elle payerait cent francs chaque dent.

Le bruit parvint aux oreilles de la femme Marchand, de Boulogne, une veuve de vingt deux ans, dont le mari venait de mourir, lui laissant sur les bras un enfant à peine sevré.

La jeune veuve se trouvait dans la situation la plus malheureuse : elle devait un terme à son propriétaire et voyait avec terreur s'approcher un autre terme ; pour disputer son homme à la mort elle avait épuisé jusqu'à son dernier sou, les soins que nécessitait son bébé ne lui permettaient que de menus ouvrages de couture au logis, d'un gain dérisoire.

— Ah! soupira-t-elle deux cents francs! Deux cents francs! Quelle joie ce serait de les posséder!

Elle regarda sa bouche à une petite glace. Aucune denture n'eût pu lutter avec la sienne! Des perles laiteuses, admirablement rangées, d'une blancheur éblouissante!

Elle court à l'hôtel Richardson.

Introduite près de la femme du banquier elle se sentit subitement fort embarrassée. Elle ne savait comment formuler son offre :

— J'ai appris, balbutia-t-elle, j'ai appris que vous désiriez des dents...

— Ah s'exclama Mme Richardson, la parcourant de la tête aux pieds, mettez-vous en pleine lumière.

La veuve se plaça face aux fenêtres.

— Ecartez les lèvres.

La veuve s'exécuta.

Après un examen minutieux, pareil à celui qu'un maquignon eut pratiqué vis à vis d'un cheval, Mme Richardson dit lentement :

— Vos dents me paraissent belles, n'avez-vous jamais été malade?

— Jamais, répondit nettement la jeune femme, dont l'œil lança des rayons limpides.

— Vous êtes robuste?

— Tâtez mes bras.

Mme Richardson tâta. Ils étaient durs comme des bras de marbre.

— Vos parents vivent encore?

— Oui.

— Ils se portent bien.

— Parfaitement bien.

— Vous êtes mariée ou fille!

— J'étais mariée, je suis veuve, murmura la femme.

— De quoi votre mari est-il mort?

— D'un accident. Au chantier où il travaillait, une poutre ..

— Je crois que vous me conviendrez, interrompit Mme Richardson, mais, avant de conclure, il faut que vous vous laissiez visiter par un médecin.

— Tout entière? demanda la veuve avec un mouvement de recul involontaire.

— Oui, tout entière, articula impérieusement la femme du banquier.

— Soit, murmura la veuve, baissant la tête.

La visite médicale fut favorable à Mme Marchand, et on prit rendez-vous chez le dentiste. Le jour indiqué, la vendeuse de dents et son acheteuse apparurent simultanément à la porte du cabinet de M. Rumblet.

La première s'effaça.

La seconde entra, le front levé.

— Vite, docteur, commanda-t-elle